

Site internet officiel : [www.louzac-saint-andre.fr](http://www.louzac-saint-andre.fr)

## LE MOT DU MAIRE 🗞

Et voilà, encore une année de passée !

Nos existences en 2021 ont été tellement conditionnées par l'actualité liée à cette pandémie qui nous frappe et qui semble, quoiqu'il ait été fait, s'accrocher comme un mauvais chewing-gum à nos chaussures, qu'on a du mal à dire si les douze derniers mois ont été bons ou mauvais. Même les élections départementales et régionales, pourtant si importantes pour le développement de nos territoires, n'ont pas su mobiliser nos concitoyens !

Et pourtant comme chaque année, 2021 a vu se dérouler des événements heureux et d'autres moins. Sur le plan municipal, c'est la première année complète du mandat de l'équipe élue en 2020. Le projet de **réfection des toitures de l'école primaire** lancé il y a trois ans, a pu être mené à son terme. Vos élus, toujours dans le domaine scolaire et dans l'optique de pérenniser nos équipements, ont jugé que les conditions pour réussir un regroupement pédagogique avec une autre Commune n'étaient pas réunies. C'est le **projet de regroupement de la maternelle et du primaire sur un même site** qui a été validé ; l'étude sera finalisée dans les prochains mois.

Si des travaux dans les bâtiments communaux ont pu être également réalisés, d'autres ont été validés en novembre. Cela a d'ores et déjà permis l'**installation en 2021 d'une kinésithérapeute** dans le local de l'ancienne mairie annexe. Et l'**équipe municipale travaille également sur son programme de voirie**.

Bien évidemment chacun a pu constater qu'un **effort particulier a été fait pour l'animation et la décoration de la Commune**. Ce sera poursuivi et vos élus espèrent que chacun à son niveau participera à l'embellissement de notre territoire (par des semis de fleurs par exemple, etc...). En ces temps où le moral peut être morose, **il est important de pouvoir vivre dans un cadre agréable c'est-à-dire propre et embelli**.

Voilà en quelques traits rapides dressés un bilan sommaire de 2021 et quelques pistes pour 2022. **Que cette année apporte à tous la santé bien évidemment, le bonheur sans lequel la vie serait bien triste et la prospérité, ou tout au moins les conditions de vivre dignement**. Le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous et à ceux qui vous sont proches une **bonne et heureuse année 2022**.

Lilian JOUSSON

## COMMERCES

- Les travaux pour l'installation de l'institut de beauté à côté du salon de coiffure au Fief des Groies (Place des Borderies) ont pris un peu de retard et vont se poursuivre en janvier.
- Depuis le 1<sup>er</sup> décembre la boutique « Les tendances d'Elodie » est transférée dans un local plus grand et mieux adapté dans le bourg de CHÉRAC.

## MISS EXCELLENCE

Emeline MIET, jeune étudiante de LOUZAC SAINT ANDRÉ, participe au **concours Miss Excellence Poitou-Charentes**. Si vous souhaitez voter pour notre jeune concitoyenne (candidate N°2), vous pouvez le faire en allant sur le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/maeva-song/evenements/miss-excellence-poitou-charentes-2021>

Pour en savoir plus vous pouvez aller sur le site du Comité et sur son Instagram.

## THÉÂTRE

**La troupe des Borderies joue du 15 janvier au 1er avril « Pyjama pour 6 »** de Marc CAMOLETTI.

Réservations ouvertes depuis le 03 janvier ☎  
06.58.75.45.57 / [theatre.louzacstandre@wanadoo.fr](mailto:theatre.louzacstandre@wanadoo.fr)

## SAPINS DE NOËL

**Comment se débarrasser du sapin de Noël et des décorations après les fêtes ?**

Soit en allant à la déchetterie la plus proche (sapin naturel ou en plastique, pied de soutien, guirlandes lumineuses, etc...)

Soit en mettant dans le sac d'ordures ménagères (guirlande électrique, boules cassées).

## TRI SÉLECTIF

Prochaines collectes des sacs jaunes (**les mettre la veille au soir après 20 H**) :

- lundi 10 janvier
- lundi 24 janvier

## AGENDA

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lundi 03 janvier 14 H 00  
Réouverture au public

### THÉÂTRE

Samedi 15 janvier 20 H 30  
Représentation à LOUZAC SAINT ANDRÉ (salle de l'école primaire). Réservations ☎ 06.58.75.45.57

Vendredi 21 janvier 20 H 30  
Représentation à MÉRIGNAC (salle des fêtes).  
Réservations ☎ 06.82.36.06.69

Samedi 22 janvier 20 H 30  
Représentation à LINARS (salle Julien Gimenez)  
Réservations ☎ 06.58.75.45.57

Vendredi 28 janvier 20 H 30  
Représentation à CHANIERES (salle des fêtes)

Vendredi 04 février 20 H 30  
Représentation à SAINT MÈME LES CARRIÈRES (salle des fêtes). Réservations ☎ 06.58.75.45.57

Samedi 05 février 20 H 30  
Représentation à SAINT JEAN D ANGÉLY (salle Aliénor d'Aquitaine). Réservations ☎ 07.80.41.12.31

## PAROISSE

Pas de messe en janvier.

## ÉTAT-CIVIL

### DÉCÈS :

**LACROIX** Christian 17 décembre

Après une brillante carrière militaire, il avait pris sa retraite dans le bourg de Saint André d'où était originaire sa famille ; son père ayant été le dernier maire de cette commune associée à Louzac en 1973.

Elu au conseil municipal en 1995, il fut maire délégué de Saint André jusqu'en 2014. Erudit, parfois pince sans rire, il était également altruiste avec tous ceux qui avaient besoin d'une aide ou d'un conseil, même si son caractère parfois abrupt pouvait désarçonner ses interlocuteurs. Il laissera l'image d'un élu de terrain au caractère certes bien trempé mais dont la principale préoccupation était d'agir pour ses concitoyens et la préservation d'un certain mode de vie.

**BRUAND** Jeannine 1<sup>er</sup> janvier

## AMICALE LOISIRS LOUZACAISE

Au vu de l'état sanitaire, l'assemblée générale prévue le 08 janvier est reportée à une date ultérieure.

## POPULATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les populations légales retenues par l'INSEE pour la Commune sont :

- Population municipale 991
- Population comptée à part 17
- Population totale 1008

## DÉCORATIONS DE NOËL

La Commune a cette année encore fait quelques décorations festives, notamment lumineuses, dans les lieux publics.

L'absence imprévue des deux agents communaux disposant de l'accréditation électrique en a retardé quelque peu la pose. Les décorations seront retirées a priori la semaine du 10 janvier.

Il faut savoir que la réglementation impose que les agents intervenants sur le réseau électrique (même pour le changement d'une ampoule) soient détenteurs d'une habilitation obtenue après formation (initiale puis renouvelée régulièrement).

## SALLE DES FÊTES

Les conditions de location de la salle des fêtes, et même tout simplement la possibilité ou non de l'utiliser, sont tributaires des règles définies à un moment donné par l'Etat ou la Préfecture.

Le mieux est de se rapprocher du secrétariat de la Mairie qui sera à même de répondre aux questions des potentiels utilisateurs.

## RESTRICTIONS COVID

Par arrêté du 30 décembre la Préfecture interdit sur le territoire de la Charente tout rassemblement sur la voie publique de plus de dix personnes.

Cette interdiction est au moins valable jusqu'au lundi 17 janvier à 8 H.

## INTRAMUROS

Les évolutions très rapides des restrictions réglementaires pour lutter contre la propagation du coronavirus nécessitent de pouvoir être informé en temps réel. La Commune propose une solution locale pour tous les propriétaires d'un smartphone. Il s'agit d'Intramuros.

**Comment l'obtenir** → En téléchargeant l'application mobile Intramuros avec son smartphone sur le Play store (Android) ou l'Apple store (Apple).

**Comment recevoir les actualités** → En allant sur l'application, en sélectionnant la Commune de LOUZAC SAINT ANDRÉ et en acceptant de vous abonner aux notifications (ou en cliquant sur la cloche jaune à côté de la Commune).

**Combien cela coûte** → Rien à l'utilisateur puisque c'est la Commune qui est abonnée au prestataire.

## VOTER EN 2022

Pour les personnes non encore inscrites sur les listes électorales communales et qui souhaitent voter en avril 2022, il est conseillé de faire les formalités d'inscription en Mairie avant mi-février.